Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 33 (1945)
Heft: 134

Artikel: La pensée religieuse de Jean-Frédéric Astié
Autor: Daulte, Philippe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-380454

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA PENSÉE RELIGIEUSE DE JEAN-FRÉDÉRIC ASTIÉ

Il y a cinquante ans exactement, notre Faculté de théologie perdait l'un de ses maîtres les plus éminents, l'un de ceux aussi qui ont fait le plus parler de lui. Admiré par les uns, honni par les autres, redouté de beaucoup, il fut, au cours de sa vie, l'objet des jugements les plus contradictoires. Et lui-même se sentait si méconnu qu'il interdit par disposition testamentaire, paraît-il, que l'on retraçât sa carrière. « On devra s'abstenir de publier aucune notice sur moi... N'ayant pas été compris de mon vivant, je le serai encore moins après ma mort. » (1)

Depuis lors, le temps a coulé, le temps qui apaise les passions, qui précise les perspectives, qui assure le recul indispensable aux appréciations plus objectives et plus sereines. Il ne sera peut-être donc pas trop téméraire d'essayer aujourd'hui, en évoquant sa mémoire à l'occasion de ce cinquantenaire, d'esquisser la pensée de ce Jean-Frédéric Astié dont Paul Chapuis annonçait la mort en ces termes (2) : « Le protestantisme réformé perd en cet homme... l'un de ceux qui, dans ce demi-siècle, ont illustré de la manière la plus féconde et la plus originale la théologie française. »

*
* *

Jean-Frédéric Astié est né le 21 septembre 1822, à Nérac. De son enfance et de sa jeunesse nous ne savons rien sinon qu'il subit for-

N. B. — Ce travail a été lu à la séance d'ouverture des cours de la Faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud, le 17 octobre 1944.

(1) Mot cité par Francis Chaponnière dans son article nécrologique de la *Semaine religieuse* de Genève, 2 juin 1894. — (2) *Evangile et Liberté*, 25 mai 1894.

tement l'influence religieuse du Réveil et qu'il se décida, sous l'effet d'une vocation profonde, à embrasser le saint ministère. Pour s'y préparer, il vint à Genève, à l'école de théologie de l'Oratoire. Il y suivit, entre autres, les cours d'Edmond Schérer dont la crise spirituelle devait l'impressionner à un tel point qu'il s'appliqua, par trois fois (1), à en déterminer la cause, la nature et l'aboutissement ; mais surtout, semble-t-il, il se plongea, à cette époque, dans la lecture des écrits d'Alexandre Vinet pour lequel il s'éprit d'une admiration enthousiaste et durable.

Puis, après des séjours prolongés à Halle et à Berlin qui lui permirent de s'initier à la vie et à la pensée allemandes, le jeune théologien partit pour l'Amérique, désireux d'observer sur place les effets de la séparation de l'Eglise et de l'Etat dont le principe s'était de bonne heure imposé à son esprit. De 1848 à 1853, il fut pasteur d'une Eglise française de New-York. Ces années ont marqué leur empreinte sur la personnalité d'Astié, le mettant en contact direct avec le non-conformisme puritain dont il devint l'ardent avocat parmi nous. L'on peut bien dire que les Etats-Unis ont été, dans une large mesure, la patrie de son cœur. De retour en Europe, non seulement il en écrira l'histoire dans deux gros volumes (2) qui se lisent aujourd'hui encore avec profit, mais il ne cessera de les donner en exemple comme la terre classique de l'individualisme religieux. Et tandis qu'il ne ménagera pas ses brocards aux Anglais dont l'ignorance théologique, le ritualisme officiel et les excentricités sectaires auront le don d'échauffer sa bile ou d'exciter sa verve satirique, il ne parlera jamais, ou presque jamais, des Yankees autrement que sur un mode laudatif.

Astié, toutefois, ne devait pas s'éterniser dans la grande cité américaine. En 1854, il rentre dans son pays natal et trouve le monde protestant français secoué par la crise Schérer. L'occasion est unique de marquer ses positions. Astié le fait dans l'ouvrage intitulé : *M. Schérer, ses disciples et ses adversaires, par quelqu'un qui n'est ni l'un ni l'autre* (3). Ce petit livre contient en germe toute

(1) Dans *M. Schérer, ses disciples et ses adversaires, par quelqu'un qui n'est ni l'un ni l'autre.* Paris, 1854. — *Les deux théologies nouvelles dans le sein du protestantisme français.* Paris, 1862. — *Edmond Schérer et la théologie indépendante.* Lausanne, 1891. — (2) *Histoire de la République des Etats-Unis, depuis l'établissement des premières colonies jusqu'à l'élection du président Lincoln* (1620-1860). Paris, 1865. — (3) Au dire de Francis Chaponnière, cet « écrit d'un style alerte et d'un ton peu révérent... fit un bruit considérable et devint comme le manifeste du tiers-parti théologique en formation ». *Art. cit.*

la pensée et préfigure ce que l'on pourrait appeler la tactique théologique du futur professeur.

Une perspective d'établissement à Paris s'étant fermée [1], Astié se replie sur Lausanne où l'attire la mémoire d'Alexandre Vinet. Il y offre ses services à la Commission des études de l'Eglise libre qui se montre d'abord réticente, flairant une odeur de fagot chez le nouveau venu, mais qui finit par l'agréer d'abord à titre de simple chargé de cours, puis en qualité de professeur extraordinaire et finalement comme professeur ordinaire, en sorte que, de 1856 jusqu'à la fin de 1893, soit quelques mois avant sa mort, Astié a enseigné dans notre Faculté.

Le mariage entre ce Français du Midi et notre Eglise vaudoise, bien qu'il ait été un mariage d'inclination, du moins de la part du premier — n'avait-il pas salué avec enthousiasme la naissance de l'Eglise libre ? [2] — ne fut pourtant pas sans nuages. Les idées théologiques d'Astié, et plus encore sa manière de les formuler et de les défendre, ne tardèrent pas à susciter l'inquiétude, je dirai même à jeter la panique dans certains milieux de chez nous et, à deux reprises, une sorte de procès en hérésie fut ouvert contre lui dans le synode, mais jamais l'on n'aboutit au divorce. L'Eglise eut la sagesse de respecter la liberté théologique, tout en blâmant le ton, du moins prudent de ses docteurs [3].

Les contemporains d'Astié ont pu trouver dans sa personnalité comme dans ses opinions beaucoup de choses à reprendre, mais il est un mérite que nul n'a songé à lui contester : celui d'être un grand, un infatigable travailleur. N'a-t-il pas, pendant une quarantaine

(1) Il avait été question de confier la rédaction de la *Revue chrétienne* à Astié en y ajoutant une charge de prédicateur à l'église de Taitbout. — (2) Dans sa réponse au « frère anonyme » qui lui contestait, en 1876, le droit de garder sa chaire dans notre Faculté, Astié faisait l'aveu suivant : « Je puis être en bonne conscience membre de l'Eglise libre vaudoise dont j'accepte la profession de foi. Quand la constitution de cette Eglise fut rédigée, j'appartenais à la jeunesse obéissant à l'impulsion de Vinet occupé à transformer la théologie du Réveil, en la débarrassant du légalisme et de l'intellectualisme qui déjà en compromettaient l'avenir. Aussi, avec notre enthousiasme de vingt ans, saluâmes-nous la formation de l'Eglise libre comme rendant possible la réalisation de nos vues ecclésiastiques et théologiques les plus chères. » *Le chrétien évangélique*, 1876, p. 238. — (3) On trouvera un alerte raccourci de « l'affaire Astié » dans Edouard VAUTIER, *La Maison des Cèdres*, Lausanne, 1935, et un récit circonstancié dans J. CART, *Histoire des cinquante premières années de l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud.* Lausanne, 1897.

d'années, mené de front le labeur d'un lourd enseignement académique et une activité de plume dévorante ?

Et tout d'abord, Astié est *professeur*. Il initie les élèves de notre Faculté à l'histoire de la philosophie et à l'histoire des religions. Il donne des cours érudits, consciencieux, qui réussissent à capter l'attention, malgré un débit assez monotone et dont tels de ceux qui les ont suivis vous disent aujourd'hui : « Ils m'ont appris à penser ! » S'il ne jouit pas d'une large popularité, chaque année il s'attache au moins un étudiant qui le comprend et sur lequel il exerce une influence non pas seulement intellectuelle, mais religieuse [1]. Son désir le plus vif d'ailleurs est d'enflammer les jeunes gens qui l'entourent de l'amour de la théologie et de la passion de la vérité. Presque tous ses discours de rentrée se terminent par un appel à la sincérité, au courage moral, à l'indépendance d'esprit, à une piété sobre, virile et réfléchie. Voici, par exemple, en quels termes s'achève celui de 1881 :

> Il est une dot hors de tout prix apportée aux âmes intelligentes, viriles, qui savent épouser la vérité ; elle se livre à eux sans partage, leur union est pour l'éternité...
>
> La vie serait à recommencer, on n'en choisirait pas d'autre. On sent alors que le culte de la vérité, auquel on s'est voué sans réserve, ne saurait avoir un terme ; on rêve d'une activité nouvelle, infinie, dans les vastes domaines du Père de famille ; on se voit comme renaître avant même d'avoir passé par la mort. L'élan qui a fait franchir tant de mauvais pas persiste jusqu'à la dernière heure. Et alors, eût-on les mains vides... on ne s'avance pas moins humble, modeste... pour être mis, en quelque mesure, au bénéfice de cette parole : *Cela va bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup ; entre dans la joie de ton Seigneur.* Je ne t'avais pas ordonné de vaincre à tout prix, mais bien de combattre suivant les règles ; s'il n'y a souvent que trop de parias sur la terre, il ne saurait y en avoir dans le ciel [2].

Mais l'enseignement n'absorbe pas — il s'en faut de beaucoup — toutes les forces et tout le temps du maître de Lausanne. Professeur, Astié est encore homme de plume. Aux yeux de ses contemporains, il fait avant tout figure de *journaliste* de talent et de *polémiste* redou-

(1) « Dans tout le cours d'un professorat déjà long », écrivait-il en 1891, « il ne s'est pas trouvé, je crois, une volée qui ne renfermât quelque étudiant avec lequel je ne me sentisse uni par les liens d'une sympathie profonde... Ainsi se sont formés des liens qui subsisteront jusque dans l'éternité. » *Edmond Schérer*, p. 40. — (2) *La crise théologique et ecclésiastique.* Lausanne, 1881, p. 34 s.

table. Du journaliste il a la curiosité, le sens de la vie, la rapidité du jugement, le don d'animer ce qu'il raconte ou expose. Il aime à se prononcer sur chaque événement de quelque importance et surtout il intervient lorsque les principes qui lui tiennent à cœur sont — ou lui semblent — menacés [1].

Alors il manifeste son tempérament et révèle sa nature. Cet homme, qu'on a présenté parfois comme un sceptique, a en réalité une âme de soldat. Vrai « Cyrano de la théologie » — selon le joli mot de M. Edouard Vautier [2] — il se jette dans la bataille des idées avec une fougue endiablée, frappant d'estoc et de taille l'adversaire quel qu'il soit, à quelque camp qu'il appartienne. Peu importe que les causes qu'il défend soient impopulaires ou dangereuses. Il ose être seul de son avis. Il n'a peur de rien ni de personne. Il s'attaque aux personnages les plus considérables et aux réputations les mieux établies. Jamais peut-être l'on ne vit dans ce pays auteur moins opportuniste, moins diplomate, moins accessible à la crainte du qu'en dira-t-on.

Et, cependant, par un étrange paradoxe, ce chevalier de la pensée qui, à l'ordinaire, fonce sur l'ennemi la visière levée, ne signe pas tous ses articles. Il y a chez lui comme une veine de mystification. Il prend un malin plaisir à dérouter son lecteur. Il se dissimule derrière le voile de pseudonymes : Pertinax, Alceste, Asmodée, Rusticus, d'autres encore — voile transparent, il est vrai, puisque son style si primesautier, si peu académique le trahit rapidement. Comment ne pas lui retourner le dicton trivial qu'il lançait contre le grave Eugène Bersier, lequel s'en choqua si fort : « La caque sent encore le hareng » [3].

D'ailleurs qu'il se nomme ou non, il dit ce qu'il pense, tout ce qu'il pense et même plus qu'il ne pense. Ce Gascon, en effet, sur lequel le climat du pays de Vaud n'a pu exercer son influence sédative, est atteint d'une intempérance de langage incurable. Il n'a ni le sens de la mesure, ni toujours celui des convenances. La crainte

(1) Les périodiques auxquels Astié a collaboré de la manière la plus suivie sont le *Chrétien évangélique*, la *Revue chrétienne*, la *Revue de théologie et de philosophie*, dont il a partagé la direction depuis 1872 jusqu'à sa mort avec Eugène Dandiran d'abord, puis avec Henri Vuilleumier, et le journal *Evangile et Liberté*. Très averti des choses politiques et religieuses, il a rédigé, de 1858 à 1865, les chroniques mensuelles du *Chrétien évangélique* qui, au dire d'Eugène Secrétan, « agaçaient les uns et faisaient les délices des autres ». — (2) *La Maison des Cèdres*, p. 31. — (3) *Les évolutions de M. Bersier et sa morale utilitaire*. Lausanne, 1877, p. 9.

des euphémismes hypocrites et des réserves mentales le fait tomber dans l'excessif. Il prodigue les coups de griffe, les insinuations blessantes, les violences inutiles (1). Il manie l'ironie avec une cruauté de ton qui étonne de la part d'un chrétien à l'égard d'autres chrétiens et qui compromet constamment la cause qu'il défend. Il le reconnaît du reste et il s'en humilie à l'occasion d'une manière qui ne manque pas de grandeur et qui rachète bien des outrances de plume. Une de ses plus émouvantes confessions est celle sur laquelle s'achève sa polémique avec Eugène Bersier, à l'époque où celui-ci avait abandonné les Eglises libres de France. Avant de déposer les armes, l'intrépide lutteur avoue qu'il a été trop loin dans le feu du combat et il adresse cette requête à l'ami d'autrefois, pour lequel il a eu des paroles si dures :

> Quoi qu'il en soit, nous sommes déjà d'accord, du moins sur un point. Unissons-nous pour demander sincèrement pardon à Dieu et aux petits d'entre les membres de l'Eglise de n'avoir pas mieux réussi à défendre les intérêts de la vérité, sans mêler à nos débats le triste ferment des passions humaines (2).

Autre contraste. Cet homme aux réactions si vives et si promptes, cet impulsif qui excelle dans la dispute et la controverse, se montre également capable d'accomplir des travaux de bénédictin.

C'est ainsi qu'en 1857, il publie une édition des *Pensées* de Pascal (3) et en 1861 un *Esprit d'Alexandre Vinet*, « pensées et réflexions extraites de tous ses ouvrages et de quelques manuscrits inédits, rangées dans un ordre méthodique et précédées d'une préface », qui constitue un instrument d'étude inappréciable.

En outre, Astié déploie une large activité d'*historien des idées*. D'un côté, il initie, en des analyses pour la plupart strictement objectives, les lecteurs de la *Revue de théologie et de philosophie* de

(1) « Le pénétrant dialecticien aimait la discussion pour la discussion, la lutte pour la lutte, le tintamarre pour le tintamarre. L'air ne lui semblait pur que quand on y percevait une odeur de poudre brûlée et qu'on le respirait à travers des carreaux cassés. » F. Chaponnière, *art. cité*. — (2) *L'opportunisme et l'intransigeance en matières religieuses et morales*. Lausanne, 1877, p. 80. — (3) Le renouveau et l'extraordinaire développement des études pascaliennes des trois derniers quarts de siècle ont relégué dans l'ombre cette édition d'Astié. Elle garde néanmoins de l'intérêt, intérêt plus apologétique, il est vrai, que strictement critique, puisqu'elle distribue « les Pensées dans l'ordre auquel Pascal se fût arrêté, s'il eût été conséquent et fidèle jusqu'au bout à l'idée-mère de son apologie », ainsi que le dit l'auteur dans sa Préface.

Lausanne, à la pensée d'outre-Rhin [1] et, de l'autre, il retrace et apprécie d'une façon personnelle le mouvement théologique et philosophique de Suisse, de France et d'Angleterre dans ses articles de la *Revue chrétienne* et dans des ouvrages tels que *Les deux théologies nouvelles dans le sein du protestantisme français. Etude historico-dogmatique* (1864) et *La Bible et le libéralisme* (1869).

Enfin, Astié fait œuvre de dogmaticien et d'exégète dans ses volumineux articles de l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de Lichtenberger sur l'individualisme, le péché, la religion, et dans son *Explication de l'Évangile selon saint Jean*, par un chrétien (1863), la plus irénique de ses publications dans laquelle je relève cette modeste et sage justification de la théologie systématique :

> L'absence de dogmatique satisfaisante ne saurait nous dispenser d'en chercher une et nous autoriser à nous établir définitivement dans le mysticisme. Il nous arriverait comme au voyageur égaré dans les neiges qui trouve la mort dans ce doux sommeil qui le séduit et le charme. Le besoin de réfléchir, de systématiser, est inhérent à l'esprit humain ; le seul moyen d'échapper à une dogmatique défectueuse, ce n'est pas de prétendre s'en passer absolument, mais d'en avoir une bonne. Et la voie pour en obtenir une bonne, saint Jean nous l'a lui-même indiquée : se borner à systématiser les données diverses fournies par la vie chrétienne, en se rappelant que toute spéculation qui va au delà est, à la vérité, permise, mais qu'elle ne saurait légitimement prétendre donner ses résultats comme indispensables (p. XXVIII).

*
* *

Ce préambule terminé, nous pouvons aborder maintenant la pensée religieuse d'Astié. A vrai dire, lorsque l'on essaie de fixer l'orientation théologique du maître de Lausanne et de dégager ses doctrines, l'on éprouve pour commencer quelque embarras. Nulle part il n'a donné, que je sache, une vue d'ensemble, un résumé synthétique de ses conceptions ; et presque jamais non plus il n'a traité des grands articles de la foi chrétienne directement et avec quelque ampleur. C'est en général à propos d'un exposé ou d'une réfutation des idées d'autrui qu'il formule ou laisse entrevoir les siennes propres. Et comme les feux de sa critique éclatent en tous

[1] Les plus importantes d'entre elles ont été réunies dans deux gros volumes intitulés, l'un, *La théologie allemande contemporaine* (1876) et l'autre, *Mélanges de théologie et de philosophie* (1878). Ils peuvent aujourd'hui encore rendre de précieux services à ceux qui n'ont pas la possibilité ou la patience, de lire Baur, Rothe, Luthardt, Schwarz, Spir, etc., dans le texte original.

sens, qu'il s'en prend tour à tour aux libéraux et aux orthodoxes, aux piétistes et aux rationalistes, aux intellectualistes et aux mystiques, qu'il dit leurs vérités aux Eglises de professants aussi bien qu'aux Eglises de multitude, qu'il fonce avec une ardeur à peu près égale contre l'« ignorante » Angleterre et contre la « savante » Allemagne, qu'il raille à l'occasion les représentants de toutes les écoles et de toutes les sectes de son temps, en sorte que celui qui voudrait faire la satire du XIXe siècle religieux trouverait dans les écrits d'Astié une mine inépuisable, l'on ne sait trop, au début, dans quelle catégorie le ranger, quelle étiquette lui appliquer [1].

Pourtant une étude plus attentive ne tarde pas à révéler chez notre théologien, sinon un système, du moins une orientation fort nette qui se laisse aisément déterminer, pourvu qu'on la considère d'un point de vue historique. Et, croyons-nous, l'on ne risque guère de se tromper en proposant la définition suivante : J.-F. Astié est un fils du Réveil et un disciple de Vinet, mâtiné d'un critique ultra-individualiste.

Un fils du Réveil premièrement. Ainsi que l'ont relevé des juges aussi compétents que Philippe Bridel et Paul Chapuis, Astié doit au grand mouvement religieux qui a soulevé notre protestantisme européen au début du XIXe siècle, quelques-uns des éléments les plus caractéristiques de sa piété, manifestement centrée sur l'expérience du péché et de la grâce. Si enclin qu'il se soit montré, au cours de sa carrière, à pratiquer de larges tailles dans le dogme traditionnel, il n'a jamais consenti à ce que l'on touchât aux affirmations chrétiennes cardinales de la misère et de la culpabilité de l'homme, du salut offert en Jésus-Christ, de la nécessité d'une nouvelle naissance, de la responsabilité de chacun quant à sa destinée éternelle,

[1] Voici, à titre d'échantillon de sa verve satirique, un petit portrait comme on en trouve beaucoup sous sa plume. Il s'agit du piétisme :

« Dans le monde, on désigne par le nom de piétistes les protestants religieux en général... Au sein du public religieux, on désigne par piétistes des hommes plus zélés qu'avancés, disposés à recevoir, comme la manne, toute idée bizarre de quelque point de l'horizon qu'elle tombe, courant, sans lest et sans boussole, de-çà, de-là, et s'écriant : Le Christ est ici ! il est là ! croyant toujours avoir infailliblement trouvé la vérité absolue et changeant périodiquement de caprice ; il y a quelques années, Pearsall Smith, puis l'Armée du Salut, les guérisons par la prière, les cœurs purs... Plus cela change, plus c'est la même chose. Et, grâce à une interprétation tout à fait arbitraire et fantastique, la Bible et Dieu sont rendus solidaires de ces agitations maladives. » (*Réalité, franchise et courage. Aux jeunes, s'il en reste.* Paris, 1888, p. 5.)

affirmations que le Réveil avait remises en évidence dans nos milieux.

Ensuite, disciple de Vinet. Assurément le polémiste du *Chrétien évangélique* était d'un naturel qui ne rappelle pas précisément celui de l'auteur de la *Théologie pastorale* — ce qui explique que les idées de celui-ci changent souvent de figure lorsqu'elles sont formulées par celui-là. Assurément aussi, l'élève a vu le maître au travers du prisme de sa propre personnalité et je ne garantirais pas que le Vinet qu'il a présenté comme celui *de l'histoire* n'empruntât pas quelques traits au *Vinet de la légende*, mais l'on ne peut contester ni qu'Astié se soit imprégné de la pensée de celui qu'il appelle « le plus grand, le plus original des théologiens de langue française depuis Calvin » (1), ni qu'il ait conçu le dessein d'en assurer le rayonnement, de la défendre et de la prolonger.

Astié a pris principalement trois choses chez Vinet. En premier lieu, son *anti-intellectualisme*, c'est-à-dire son refus de réduire le christianisme à un ensemble de croyances théoriques aussi bien que sa condamnation de la méthode spéculative comme moyen de démonstration et d'appropriation de la vérité évangélique.

En second lieu, Astié a puisé chez Vinet ce que l'on pourrait appeler son *humanisme*, par où j'entends la conviction qu'entre la nature de l'homme, considérée dans son essence la plus intime, et le message du Christ, il y a une harmonie préétablie, une coïncidence étroite. L'âme humaine, mise en présence de l'Evangile, de cet Evangile qu'elle ne peut ni découvrir ni inventer, le reconnaît, le salue comme la révélation divine, si du moins elle est sincère et droite, si elle veut bien prêter attention au témoignage intérieur du Saint-Esprit. C'est pourquoi la mission de la théologie consiste, non à interposer entre l'individu et le Christ les autorités réputées infaillibles de l'Eglise, du Livre ou du Dogme, mais bien à mettre en évidence l'Evangile, à en dégager et à en formuler le co tenu comme aussi à faire voir comment il répond aux vrais besoins et aux aspirations authentiques du cœur, de la conscience et de l'intelligence.

Enfin Astié a trouvé chez Vinet le germe de son *individualisme* (2),

(1) *La crise théologique et ecclésiastique*, p. 36. — (2) Voici la définition qu'Astié donne lui-même de ce terme : « Il est grand temps d'accepter de bonne grâce le sens que l'usage a attribué au mot individualisme, en le faisant synonyme de spiritualisme chrétien, en l'employant pour désigner la tendance qui est le dernier mot du protestantisme. Du reste, personne ne s'y trompe. Chacun sait qu'un individualiste est un homme qui défend les droits sacrés, inaliénables de l'individualité religieuse contre une prescription chimérique dont on veut faire

ce terme signifiant sous sa plume, non je ne sais quel égotisme ou anarchisme, mais le respect de l'individualité spirituelle, l'affirmation du droit et du devoir de chacun de prendre position à l'égard de la vérité, de s'assimiler librement et personnellement le message divin sans subir de contrainte ni de la part de l'Eglise ni de celle de l'Etat, et ensuite, comme conséquence logique ou comme garantie nécessaire du principe, la séparation de la société civile et de la société religieuse.

L'individualisme de Vinet ouvre, aux yeux d'Astié, un nouveau et quatrième cycle dans l'histoire de la pensée chrétienne. L'Eglise des premiers siècles a forgé le dogme trinitaire. Augustin a mis en évidence l'anthropologie. La Réforme a placé la doctrine du salut au centre de la dogmatique. Ainsi chacune des grandes vérités qui constituent le côté objectif de l'Evangile est devenue à son tour le principe d'un développement fécond. Mais l'individualité attend son heure et la mission incombe à notre époque de déterminer les rapports de l'élément objectif et de l'élément subjectif, de la « vérité en dehors de nous » et de la « vérité en nous » (1).

Cette mission, Vinet l'a conçue et ébauchée plus qu'il ne l'a réalisée. Il a semé à pleines mains les idées nouvelles et profondes, mais il ne les a ni poussées à leurs conséquences dernières ni organisées en un système. Et surtout — lacune encore plus grave au point de vue du disciple (2) — il n'a pas fait la critique explicite des doctrines traditionnelles qu'il rejetait, plus préoccupé d'exposer

bénéficier les traditions du passé, contre les entreprises du socialisme religieux contemporain, qui ne connaît pas d'autres critères de la vérité que les décisions de la majorité et le succès, et contre les séductions du cléricalisme et du matérialisme religieux qui voudraient accorder aux institutions, aux cérémonies, aux sacrements une valeur intrinsèque indépendamment des dispositions subjectives de l'individu. » *Encyclopédie des sciences religieuses*. Article *Individualisme*, t. VI, p. 655. — (1) *Les deux nouvelles théologies*, p. 257. — (2) « Il nous en coûte, certes, de le dire, mais il est manifeste aujourd'hui que les qualités précieuses que l'on professait admirer le plus chez Vinet ont nui au succès de la cause qu'il défendait. Faute de cet élément négatif dont on s'accorde à louer l'absence dans ses écrits, il n'a été compris que par un petit nombre d'hommes qui seuls ont su discerner les aperçus de tout genre, nouveaux et féconds, voilés par ce besoin si respectable de laisser la vérité nouvelle faire à elle seule justice de l'erreur ancienne. Il n'y a malheureusement que peu d'intelligences auxquelles cette méthode puisse réellement profiter... Aussi longtemps qu'une main impitoyable n'aura pas renversé l'idole, le grand troupeau des fidèles, tout en professant adorer le vrai Dieu, s'en tiendra à son formalisme terre à terre et à ses superstitions. Il est indispensable que quelque téméraire, quelque Carlstadt vienne faire maison nette. » *La théologie allemande contemporaine*, p. 262.

ce qu'il considérait comme la vérité que de passer au crible les formules qui lui paraissaient erronées.

Il s'agit donc, d'une part, de démolir les édifices doctrinaux surannés du passé et, d'autre part, d'élaborer la théologie qu'appellent les principes posés par Vinet : théologie franchement individualiste et spiritualiste, théologie de la conscience ou, comme Astié la désigne aussi, « théologie indépendante », parce qu'affranchie des mots d'ordre des deux camps entre lesquels se partage la pensée protestante.

Si critique qu'il ait pu être, Astié, en effet, n'a pas versé dans le libéralisme. La théologie qu'il représente entend faire front et contre les orthodoxes et contre les libéraux. Contre les orthodoxes tout d'abord, ou les prétendus tels : héritiers de la dogmatique du Réveil, théoriciens de l'école piétiste, théopneustes du parti des Gaussen et des Gasparin, qui ont le mérite de conserver la substance de l'Evangile, mais qui s'obstinent à la lier à des formules caduques et à un système d'autorité extérieure inadéquat. Et ensuite contre les libéraux qui, s'ils abandonnent les armes rouillées de l'apologétique traditionnelle et reconnaissent, en théorie tout au moins, les droits de la recherche personnelle, vident le message chrétien de son contenu positif et ne retiennent d'autre dogme que celui du libre examen, oubliant qu'un principe purement formel n'est pas plus capable de sauver les âmes que de les grouper en communautés, en Eglises [1]. Astié a écrit tout un livre [2] pour établir qu'entre la théologie qui s'inspire de Vinet et celle qui part de Schérer pour aboutir à F. Buisson et à Pécaut en passant par Colani, il n'y a rien de commun, sinon quelques coïncidences momentanées et superficielles.

(1) Si l'on veut être édifié sur les sentiments que cet *hérétique* d'Astié éprouvait à l'égard des libéraux, notamment ceux de Genève, et sur la sévérité des jugements qu'il pouvait porter sur eux, l'on n'a qu'à lire l'article *La paix à tout prix ou la passion de l'unité*, où il prend violemment à partie le dogmaticien Auguste Bouvier qui essayait d'opérer une synthèse du libéralisme et de l'évangélisme. Astié y désigne expressément le libéralisme comme l'ennemi. « Et quel ennemi ! De soi-disant théologiens qui n'ont pour unique dogme que la négation de tout dogme. De prétendus apôtres du libre examen qui ne se lassent pas de tourner la roue du moulin sans s'apercevoir que depuis longtemps il n'y a plus rien à moudre... Il ne suffit pas de revendiquer la liberté personnelle de croire, encore faut-il *croire ensemble* pour former une Eglise... Le libéralisme ne possède pas un degré de foi suffisant pour exercer autour de lui une action religieuse appréciable. » *Chrétien évangélique*, 1877, p. 232 s. — (2) *Les deux théologies nouvelles.*

On le voit, cet Astié qui passait dans certains cercles conservateurs pour un extrémiste, un rationaliste, un affreux libéral, est en réalité un homme du centre théologique, je dirais volontiers un *Vermittler*, si ce mot, historiquement, n'impliquait une attitude de pondération et de mesure qui n'est pas tout à fait celle de notre fougueux penseur. Quelle que soit d'ailleurs l'étiquette qu'on lui accole, il faut reconnaître qu'il a été, parmi nous, l'un des promoteurs d'une théologie qui veut rompre avec l'intellectualisme de droite comme avec celui de gauche, qui met l'accent sur l'expérience personnelle, la vie, la communion directe avec Dieu en Christ, qui allie la hardiesse critique à la fidélité de la foi, la liberté envers les formules dogmatiques à l'attachement aux affirmations éternelles de l'Evangile.

*
* *

Ayant caractérisé l'orientation d'Astié, nous pouvons maintenant examiner de plus près sa théologie. Celle-ci comprend deux parties distinctes et inégalement développées : une partie critique et une partie constructive.

La première qui, manifestement, est le plus en évidence a presque monopolisé l'attention des contemporains, Astié s'étant, en quelque sorte, spécialisé dans la démolition de certaines croyances traditionnelles. Sa critique a porté, principalement, sur trois points : la théopneustie, la méthode d'autorité, la confusion de la foi et de la croyance.

La *théopneustie*, tout d'abord. Astié condamne de la façon la plus catégorique et la plus explicite la théorie selon laquelle le texte de la Bible, dans ses moindres détails comme dans sa teneur générale, est si littéralement inspiré qu'il ne peut contenir la plus petite défaillance de pensée, la plus légère inexactitude historique, la plus insignifiante faute de style. A vrai dire, il ne prend guère la peine de réfuter en forme cette conception mécanique de l'inspiration qui réduit les témoins de la Révélation au rôle de plumes passives écrivant sous l'impulsion du Saint-Esprit, pour la bonne raison que cela lui paraît superflu. Le plus souvent, il se borne à montrer que cette doctrine n'est pas vraiment orthodoxe, puisque les pères de nos Eglises protestantes ne l'ont pas enseignée et il somme les représentants du parti évangélique de la répudier ouver-

tement comme aussi d'admettre la nette distinction de la Bible et de la Parole de Dieu avec toutes les conséquences qui en résultent.

L'Ecriture n'est que le document de la Révélation. Sans doute celle-ci retentit au travers de celle-là. Il ne faut donc pas les séparer, mais l'on ne doit pas davantage les confondre et soutenir que tous les passages des saints Livres sont également, et à un titre identique et dans leur lettre même, Verbe divin. Une telle conception nous condamnerait à méconnaître l'existence d'un progrès, d'un développement de la Révélation et aussi — chose plus grave — à attribuer à Dieu ce qui dans les paroles ou les écrits des témoins de l'ancienne et de la nouvelle Alliance est sans contredit erreur ou imperfection de la créature.

Puisque la Bible a un côté humain, présente des traces de faillibilité, le problème de la vérité ne peut pas être tranché par le seul et commode argument du : « Il est écrit ». C'est pourquoi Astié dirige, en second lieu, quelques-unes de ses critiques les plus vives contre la *méthode d'autorité extérieure.*

Pendant des siècles, la théologie classique s'est évertuée à démontrer le caractère surnaturel du recueil canonique, estimant que, cela fait, la partie était gagnée, qu'elle pouvait prescrire à l'homme, à tout homme, le devoir d'admettre ce que l'Ecriture enseigne. Mais cette méthode paraît caduque à Astié pour diverses raisons :

1. Elle n'est à la portée que d'une minorité de savants puisqu'elle oblige celui qui la veut suivre à trancher une multitude de questions délicates relatives à l'origine, la date, l'authenticité, la nature des Livres saints, avant de pouvoir s'approprier l'Evangile et elle place le peuple des fidèles sous la sujétion des théologiens, ce qu'une pensée authentiquement réformée ne saurait accorder.

2. Cette méthode s'abuse sur la manière dont la foi prend naissance. Elle suppose qu'il est possible, sur l'autorité de démonstrations objectives, de recevoir l'Evangile tout en étant étranger au sentiment du péché, à la repentance, au besoin de la rédemption, ce qui est faux. L'on ne va pas de l'Ecriture au Christ, mais du Christ à l'Ecriture. Ce n'est pas parce qu'on a établi devant nous par des preuves externes, dont la valeur, du reste, n'est pas péremptoire, la divinité des saints Livres, que nous en venons *ipso facto* à croire en Christ. C'est, au contraire, parce que le Christ nous a conquis par l'ascendant de sa parole, de sa vie, de son sacrifice, de son triomphe

sur la mort, que nous sommes amenés à accorder à la Bible, qui lui rend témoignage, une place et une valeur uniques [1].

3. Enfin cette méthode qui prétend fonder la foi sur une autorité extérieure : celle de l'Ecriture ou de l'Eglise, s'inspire d'un scepticisme injustifié. Elle implique, d'une part, que l'Evangile rédempteur n'a pas de quoi se faire connaître des âmes droites et, d'autre part, que l'homme ne possède aucun organe propre à percevoir la voix de Dieu, lorsque celui-ci parle. Or, au sein de sa déchéance, l'homme reste un être doué de conscience, c'est-à-dire pourvu d'un sens spirituel capable de discerner le Message divin quand il retentit.

La vraie méthode de la connaissance chrétienne, c'est celle de l'assimilation directe et personnelle de la vérité. Or, entre cette méthode et la méthode d'autorité extérieure il n'y a pas d'accord possible, pas de conciliation concevable. Astié l'a affirmé avec une intransigeance particulière en 1891, lors des fameuses discussions théologiques de Chexbres : « Nos luttes ont eu pour effet, depuis quarante ans, de mettre toujours plus en présence deux esprits exclusifs l'un de l'autre : l'école autoritaire, prétendant éclairer le soleil par une lumière qui lui serait extérieure et supérieure, et l'école spiritualiste, ne s'inclinant que devant l'autorité intrinsèque de la vérité religieuse et morale, seule en état de conférer à l'autorité extérieure une valeur relative » [2].

Les critiques qu'Astié a formulées contre la méthode d'autorité contiennent une large part de vérité et elles demeurent dignes d'une sérieuse considération. Comme le rappelait récemment dans cette *Revue* M. Franz Leenhardt [3], l'orthodoxie, une certaine orthodoxie en tout cas, a eu le tort de transférer à l'Eglise ou à l'Ecriture une autorité qui n'appartient qu'à Jésus-Christ, dans l'intention louable de mieux assurer la souveraineté du message et de la personne du Rédempteur. Il est donc nécessaire et utile qu'on nous mette en garde contre le danger permanent de situer sur le même plan le Christ et ses témoins, la Révélation et les intermédiaires par lesquels elle se transmet, le contenu et le contenant de l'Evangile.

(1) « L'Eglise n'a pas d'autre base que la foi en Jésus-Christ qui est le christianisme même. C'est Jésus-Christ qui confère à la Bible son autorité, bien loin de recevoir la sienne du saint volume. En un mot, nous allons de Jésus-Christ à la Bible et non pas de la Bible à Jésus-Christ. » *La Bible et le libéralisme*, p. 85. — (2) *Evangile et Liberté*, 28 août 1891. — (3) *Pour une orthodoxie libérale*. Lausanne, 1944.

Seulement le problème est plus complexe qu'Astié ne le laisse entrevoir. Dans la réalité concrète nous ne sommes pas placés en face d'une alternative ; nous n'avons pas à choisir entre deux partis qui s'excluent : Aller ou de l'Ecriture au Christ ou du Christ à l'Ecriture. Le Christ est, il doit devenir pour nous l'objet d'une communion directe et personnelle. Mais nous ne l'atteignons pas sans aucune médiation ; nous n'arrivons à lui que grâce au témoignage qui lui est rendu, témoignage écrit du Livre et témoignage oral de l'Eglise. En fait, nous allons de l'Ecriture au Christ, puis du Christ à 'Ecriture et de nouveau de l'Ecriture au Christ, selon le rythme d'un mouvement qui se prolonge tout le long de la vie chrétienne.

Chronologiquement nous passons tout d'abord de l'Ecriture au Christ, du témoignage des disciples au Maître, de la connaissance historique de Jésus, qui se transmet dans et par la communauté des croyants, à la connaissance vivante du Sauveur qui s'inaugure dans la foi, sous l'action du Saint-Esprit. Puis, parvenus au Christ vivant, nous revenons à l'Ecriture et nous lui reconnaissons une valeur et un rôle uniques à titre d'organe par lequel nous accédons à la communion du Maître. Et enfin nous nous élevons de nouveau de l'Ecriture au Christ, mais à un Christ mieux connu grâce à une contemplation de plus en plus assidue du portrait que les évangiles nous en présentent. C'est dire que si l'autorité souveraine du Christ, perçue par la foi, confère à l'Ecriture — et à l'Eglise — une autorité relative, cette autorité relative de l'Ecriture — et de l'Eglise — prépare et aide l'homme à reconnaître l'autorité souveraine du Christ et à s'incliner devant elle. Dès lors, la théologie n'a pas à faire un choix exclusif entre l'autorité extérieure et l'autorité intérieure, mais bien — ce qui est plus délicat — à déterminer le rôle qui revient à chacune d'elles et à fixer le rapport qui les unit.

Remarquons du reste qu'Astié est moins radical que certaines de ses formules de combat ne le laissent paraître. S'il fonce souvent avec véhémence contre l'autorité extérieure et dénonce son emploi comme une infidélité au principe du spiritualisme protestant, il lui reconnaît parfois une raison d'être pédagogique. Ainsi dans un passage important de l'Introduction aux *Mélanges de théologie et de philosophie* où il discute avec le libéral Vernes la question de l'autorité, il conteste expressément que le degré d'assimilation personnelle de la vérité par un individu représente un critère absolu et il main-

tient que l'Ecriture demeure, à ses yeux, une norme spirituelle indispensable :

> Il faut vraiment une grâce d'état pour être en mesure de répudier toute autorité extérieure. A ce compte-là, chaque individu, quelle que fût sa condition spirituelle, sa culture, ferait chaque jour et à chaque heure, de sa capacité à s'assimiler la vérité religieuse le critère de la réalité même de cette vérité... Nous avons la naïveté de croire que dans l'acquisition de la vérité religieuse, comme dans toutes les autres sciences, il y a un progrès incessant, et nous ne réussissons pas à saisir que le moyen le plus naturel et le plus prompt de l'assurer soit de rejeter sans retour ou de tenir en suspicion ce qu'on ne peut s'assimiler à un certain jour et à une certaine heure, faute de le comprendre. L'Ecriture demeure donc pour nous... une autorité morale et religieuse, en qualité d'histoire authentique et vivante d'une révélation que nous tenons pour bien réelle (p. XLVII s.).

Relevons en passant que notre théologien fait entendre des sons de cloche assez différents suivant les adversaires qu'il combat.

Enfin, la troisième « hérésie » contre laquelle Astié n'a cessé de fulminer, c'est la *confusion de la foi et de la théologie*. Une de ses constantes préoccupations a été la lutte contre le dogmatisme, contre l'illusion sans cesse renaissante qu'une doctrine humaine peut nous fournir la formule absolue et définitive de la vérité chrétienne. Pendant quarante ans — et avec d'autant plus d'insistance et d'âpreté peut-être qu'il approchait davantage du terme de la carrière — il a répété que le triomphe du spiritualisme évangélique comme la paix et la liberté dans l'Eglise sont liés à la distinction, clairement perçue et ouvertement professée, de la piété et de la science, de la foi et du dogme, de la Révélation et des systèmes dans lesquels l'on essaie de la fixer.

L'Evangile n'est pas un manuel de dogmatique, mais l'affirmation d'un fait, le message vivant de l'intervention rédemptrice de Dieu en Jésus-Christ. Or, dès que la pensée se concentre sur cet Evangile et cherche à en exprimer théoriquement le contenu, elle aboutit à des conceptions différentes, d'une part, parce que l'Evangile est si riche et nous domine de si haut qu'aucun docteur, fût-il le plus génial, ne peut le saisir dans toute sa plénitude et, d'autre part, parce que les formes et les catégories intellectuelles dont les théologiens font usage pour définir leur foi subissent la loi du temps, se modifient et évoluent au cours des siècles.

Si donc on s'obstine à ériger en absolu l'une des interprétations

possibles du *Credo*, et si on l'impose à tous les esprits comme la seule orthodoxe, non seulement l'on sème dans l'Eglise des ferments d'intolérance, de division, de méfiance, mais l'on abandonne le terrain de la Réforme. C'est, en effet, l'une des thèses les plus passionnément défendues par Astié que le principe protestant n'est autre que l'individualisme. Sans doute Luther, Calvin et leurs émules n'en ont pas eu pleine conscience, mais il appartient à leurs fils spirituels de le comprendre et de proclamer explicitement le droit de chaque croyant à formuler sa foi de son mieux sans encourir les foudres de l'autorité ecclésiastique.

Cette distinction entre la foi et la théologie nous paraît juste et nous sommes reconnaissant à Astié d'avoir contribué à la populariser parmi nous, mais nous regrettons qu'il ne l'ait pas élucidée d'une manière plus nette. Il ne suffit pas, en effet, de nous répéter sur tous les tons : Autre est l'Evangile, le simple Evangile de Jésus-Christ, autres sont les interprétations qu'en donnent les docteurs de l'Eglise ; autre est l'affirmation spontanée de la foi qui s'empare du message du salut, autres sont les systèmes dans lesquels cette affirmation s'explicite ; autre est la piété vivante, autres sont les formules scientifiques.

L'on aimerait encore qu'on nous montrât où commence et où finit l'intervention de la théologie ; l'on voudrait qu'on nous fournît, sinon une pierre de touche infaillible — c'est évidemment impossible — du moins quelques critères qui pussent nous aider à délimiter le domaine de la foi et celui du dogme. Car enfin, et Astié le reconnaît, la foi chrétienne n'est pas un pur sentiment, un élan tout subjectif de l'âme, une confiance instinctive en je ne sais quelle Puissance inconnaissable ; elle a un objet déterminé, elle comporte un élément intellectuel, elle inclut une croyance. Mais alors quand sommes-nous sur le terrain de la foi, et quand pénétrons-nous dans celui de la doctrine ? Le premier coïncide-t-il avec le message du Nouveau Testament et le second avec l'enseignement des docteurs post-apostoliques ? Ou bien les épîtres, voire même les évangiles contiennent-ils déjà de la « théologie », c'est-à-dire des interprétations humaines et contingentes de la Révélation ? et si oui, comment distinguer celle-ci de celles-là ? Lorsque, par exemple, j'affirme, avec saint Paul, le rachat de l'humanité par la mort expiatoire de Jésus-Christ, est-ce que je fais de la théologie ou bien celle-ci ne commence-t-elle que lorsque je propose une théorie de la rédemption,

peu importe que ce soit celle d'Anselme, de Calvin, de Grotius ou de Sabatier ?

A ces questions, Astié ne donne guère de réponse, ce qui est une grave lacune, puisque seule une distinction concrète, et non pas uniquement formelle, de la foi et de la doctrine permettrait à l'Eglise de se frayer une voie entre le dogmatisme et l'agnosticisme ou le latitudinarisme, ces deux écueils de toujours, en déterminant avec une approximation suffisante la substance du *Credo* évangélique ou, pour parler avec Vinet, les « vérités par lesquelles on est chrétien, hors desquelles on ne l'est pas » (1).

* * *

Voilà pour la partie critique de la théologie de notre auteur. Passons à la *partie constructive*. Au premier aspect elle paraît maigre. Ses contemporains ne se sont pas fait faute de le relever. Et non pas seulement les représentants de la tendance la plus conservatrice comme ce D. Sautter qui écrivait dans une brochure de polémique : « On aurait pu jouer un bien joli tour à M. Astié. C'eût été de le nommer professeur de dogmatique, en y mettant pour condition qu'il donnerait la sienne propre et ne se bornerait pas à détruire celle des autres » (2), mais même des hommes comme Charles Secrétan qui terminait un compte rendu de la brochure *L'orthodoxie et le libéralisme* par cette remarque plutôt cinglante : « La théologie orthodoxe a de grands défauts, nous le voulons ; mais elle existe, tandis que, de son propre aveu, la théologie indépendante n'existe pas. Dans cette condition, nous la voudrions moins agressive. On n'écarte une idée qu'en la remplaçant. Pour massacrer les revenants il faut des esprits, ce n'est point assez des ombres. » (3)

On doit bien l'avouer, le génie d'Astié le portait plus à la critique qu'à la construction. Pourtant, si l'on se donne la peine de glaner les éléments positifs épars dans ses écrits, l'on arrive à former une gerbe qui n'est pas absolument méprisable. Passons-les rapidement en revue.

Tout d'abord l'on trouve chez Astié un théisme strict. Il prend au sérieux la personnalité et la liberté divines. Le Dieu devant lequel

(1) *Liberté religieuse et questions ecclésiastiques*, p. 655. — (2) *Le cas de M. le prof. Astié. Lettre à M. Auguste Glardon*, p. 22. — (3) *Chrétien évangélique*, 1873, p. 193.

s'inclinent son intelligence et son cœur, ce n'est pas le « Dieu des philosophes » : Substance infinie, Etre suprême, inconnaissable Absolu, c'est le « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob », conscient de lui-même, maître des hommes et des choses, qui entretient avec ses créatures des rapports personnels. Dans la théologie de ses contemporains, il dépiste immédiatement toute velléité de panthéisme, toute tendance à sacrifier la transcendance à l'immanence divine, et il la condamne avec la dernière énergie. Il prend ouvertement la défense du surnaturel, du miracle contre ceux qui l'attaquent et le nient. A la suite de Rothe qu'il suit sur ce point, il soutient que le Dieu qui a créé la nature et l'a soumise à des lois ne peut en être l'esclave, que, par conséquent, rien ne l'empêche d'y intervenir quand il le veut et comme il le veut.

Avec la liberté divine, c'est aussi la liberté humaine qui est mise en évidence. Aux yeux d'Astié, rejeter le libre arbitre, c'est saper la base de la morale, de la religion et de l'Evangile. Si l'homme est totalement déterminé par sa nature mauvaise, s'il ne lui reste aucune possibilité de choix entre le bien et le mal, aucune faculté d'obéir ou de désobéir à sa conscience, alors les notions de péché, de culpabilité, de responsabilité se vident de tout contenu et par là même aussi l'Evangile, cette bonne nouvelle du pardon offert à tous ceux qui veulent le saisir par la foi, c'est-à-dire par un acte de libre décision, perd son sens.

Assurément, depuis la chute, l'homme a perdu la capacité de faire *le* bien, d'accomplir *la* volonté de Dieu, de se rendre agréable à son Créateur par ses propres forces, mais il demeure jusque dans sa déchéance un être moral. Impuissant totalement à se sauver lui-même, il conserve le pouvoir d'accepter ou de repousser la grâce qui lui est offerte. Quelque admiration qu'il ait pour Calvin auquel il s'est efforcé de rendre justice dans une remarquable étude du *Chrétien évangélique*, Astié ne consent pas à suivre le réformateur dans la voie de la double prédestination.

C'est ici le point de bifurcation : on a beau avoir marché d'accord jusqu'à présent, il faut se séparer pour ne plus se rencontrer. Nous avons deux systèmes, deux théologies, j'ai presque dit deux religions, suivant qu'on accorde ou qu'on refuse à l'individu un concours *effectif* dans l'appropriation du salut. Toute la question se résume à savoir si c'est parce que les hommes le veulent qu'ils acceptent ou refusent le salut, ou bien si cette détermination s'accomplit sans aucun concours libre et réel de leur part. Il s'agit de

décider si le libre arbitre perdu en fait, c'est-à-dire comme faculté de se sauver par soi-même, existe encore en puissance, c'est-à-dire comme faculté d'accepter et de s'approprier le salut offert (1).

Prenant au sérieux la liberté humaine, Astié ne reconnaît au péché qu'un mode d'existence contingent. Il se refuse absolument à le faire entrer dans le plan divin. Par définition, le mal est ce qui ne doit pas être, ce qui contredit la volonté de Dieu, ce qui, par conséquent, ne peut en aucune manière lui être attribué. Du moment où Dieu a appelé à l'existence des créatures libres, il s'est engagé dans une véritable aventure, dans une aventure dont l'issue ne peut être connue d'avance. La chute est donc, à la lettre, ce qui aurait pu ne pas être, le suprême accident, le hors la loi par excellence. Une fois consommée, il est vrai, le mal a pris dans l'humanité un caractère fatal. Les descendants d'Adam n'affrontent plus l'épreuve morale dans un état d'intégrité. Ce que les théologiens ont appelé le péché originel est une réalité — il y a un *non posse non peccare* —, mais il n'implique pas culpabilité, quoi qu'en dise l'orthodoxie augustinienne ; il constitue seulement une maladie, ainsi que l'a enseigné Zwingli. La culpabilité n'apparaît qu'au moment où l'homme acquiesce consciemment à sa nature mauvaise, la fait sienne en cédant lui-même à la tentation, en désobéissant à la loi divine. Autrement dit, l'individu ne naît pas coupable, il n'est pas responsable du péché générique qui pèse sur sa volonté et en limite le pouvoir ; il n'est coupable et responsable que de la part de mal proprement personnelle qu'il y ajoute par ses libres déterminations.

Quant à la déchéance de l'humanité, à sa corruption, pour employer le langage de Calvin, Astié la croit étendue et profonde, mais non pas totale, absolue, puisque, par la grâce de Dieu, la chute n'a détruit dans la créature ni la conscience ni la liberté formelle. Ceci explique les réserves que notre théologien a toujours faites sur l'augustinisme et dont on trouve une expression typique dans cette page au style désinvolte et piquant que je ne résiste pas à l'envie de lire, malgré sa longueur :

Nous avouons, à notre honte... que les *Confessions* de saint Augustin ne furent jamais notre livre de chevet. Nous n'avons jamais compris l'admiration traditionnelle qu'elles provoquent chez des personnes qui ne les ont

(1) *L'Institution de Calvin et la crise théologique actuelle.* Chrétien évangélique, 1861, p. 468.

pas comprises, si tant est qu'elles les aient méditées. Sans être le moins du monde pélagien, nous ne réussissons pas à retrouver en elles l'écho de nos expériences personnelles, comme chez Pascal et chez Vinet... Au fond... elles ne développent que les lieux communs de notre piété courante, ordinaire, je ne dirai pas vulgaire, mais recherchée, de haut goût et de haut ton. Or, cette piété est-elle normale et saine ? Comment le soutenir encore en constatant la plus récente transformation de l'augustinisme à l'usage des enfants, non pas précisément à la mamelle, mais de ceux qui se trouvent entre l'époque de la dentition et l'âge de discrétion ? En entendant des garçons et des fillettes chanter à gorge déployée et sur les airs de *Malbrought s'en va-t'en guerre* ou de *Ah! vous dirai-je maman!* leur perdition éternelle, par suite de leur totale corruption, si Jésus-Christ n'était venu les sauver, les laver dans son sang, on ne peut s'empêcher de songer aux appels contrastants du Maître qui, ne sachant découvrir sur le front des enfants aucune trace de la tache originelle, reprend ses disciples qui les éloignent en leur disant : « Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, car le royaume des cieux est à eux et à ceux qui leur ressemblent ». Quels soins les dogmaticiens et les exégètes orthodoxes prennent d'établir que Jésus, en parlant ainsi, ne s'est pas écarté de la plus stricte orthodoxie ! En entendant cette dogmatique classique sortir des bouches vermeilles de ces jeunes augustiniens, espiègles, d'ailleurs, et bruyants, aux joues roses et n'engendrant nullement la mélancolie, on se demande avec anxiété combien de ces fruits précoces parviendront à maturité ? La piété raffinée, artificielle, apprise par cœur, est le plus infaillible moyen d'empêcher la piété naturelle et personnelle de naître. Ces petits amours de piétistes bien dressés qui font l'ornement et l'espérance d'Israël, dans ces réunions de réveil ou de consécration, risquent bien, quand les jeux de l'enfance auront pris fin, d'entonner des chants moins châtiés et moins orthodoxes... Ah ! qui nous débarrassera de l'augustinisme trop précoce qui engendre le puritanisme en éducation... En face de ces abus criants, auxquels nous prêtons tous plus ou moins la main, je ne puis assez me réjouir d'avoir appris à lire à une époque où le piétisme anglais n'avait pas pénétré, avec le thé, dans les derniers recoins de nos provinces ! (1)

Quoi qu'il en soit de l'étendue de la déchéance humaine, Astié professe que celle-ci ne trouve son remède que dans la foi au pardon de Dieu manifesté en Jésus-Christ. Mais s'il affirme la nécessité de la conversion et de la nouvelle naissance, il ne développe nulle part une sotériologie. On chercherait en vain dans ses écrits une doctrine de la justification ou de la régénération (2).

(1) *La fin des dogmes.* Lausanne, 1891, p. 67 ss. — (2) A noter cependant quelques remarques intéressantes sur la justification dans l'article déjà cité sur Calvin. *Chrétien évangélique*, 1861, p. 337-347.

En revanche, il s'est expliqué un peu plus longuement sur la christologie, quoique ce qu'il nous donne en cette matière ne soit guère encore que programme et ébauche. Il part de l'affirmation, toujours maintenue par l'Eglise au cours des siècles, que l'humanité et la divinité du Christ sont hors de cause, le seul problème que la pensée chrétienne ait à aborder étant celui de leur conciliation. Diverses solutions de ce problème ont été proposées, mais aucune ne paraît satisfaisante à notre théologien, la moderne théorie de la kénôse pas plus que l'antique dogme des deux natures ne résistant, d'après lui, à un examen serré. Une revision christologique s'impose donc.

Astié en indique assez nettement la méthode. Si l'on tente d'élucider le mystère de la personne du Sauveur, il faut partir des données scripturaires et de l'expérience du croyant plutôt que des formules des conciles (1). Mais la solution elle-même est à peine esquissée. Ce qui nous est dit de plus positif peut se ramener à ceci : La divinité de Jésus-Christ doit être conçue de telle sorte qu'elle n'exclue pas l'humanité réelle du fils de Marie. Et comme la théologie traditionnelle a eu la tendance de relever trop exclusivement la première, il faut aujourd'hui mettre l'accent sur la seconde, le docétisme étant la grande hérésie dont il s'agit de triompher. Or, le meilleur moyen de comprendre... d'entrevoir comment Dieu peut devenir homme en Jésus-Christ, c'est, semble-t-il, d'admettre l'idée d'une préexistence idéelle et d'une incarnation progressive du Verbe.

Avant de parler de l'ecclésiologie d'Astié, il nous faut encore relever l'idée qu'il se fait du christianisme en général. Un mot la résume : celui de spiritualisme. Ce qui distingue la religion chrétienne de toutes les autres religions, ce qui lui assure une place unique et l'élève au-dessus de tous les autres cultes, c'est la prédominance absolue de l'esprit sur la forme dont elle témoigne. Sans doute elle n'a pas manqué de s'exprimer, elle non plus, en des rites, des institutions, des dogmes, mais ceux-ci ont un caractère contingent, ils ne valent que comme organes de l'esprit qui les anime.

(1) « Nous nous garderons bien... de nous placer au point de vue de l'essence divine ou des formules trinitaires pour comprendre la personne ou la divinité de Christ. Notre méthode, à la fois plus modeste et plus sûre, nous interdit absolument de prendre ainsi le problème par en haut, par le côté ontologique. Nous aspirons à nous former une conception de la personne de Christ en ne consultant que les seules données scripturaires éclairées par la conscience chrétienne, sans nous préoccuper des formules des conciles œcuméniques que nous n'entendons du reste ni infirmer, ni confirmer. » *La théologie allemande contemporaine*, p. 198.

C'est pourquoi les mouvements ritualistes et sacramentalistes qui se dessinent jusque dans les Eglises protestantes ne sont-ils autre chose qu'une chute dans le paganisme.

Avec quelle sévérité Astié ne juge-t-il pas les essais de donner au culte réformé quelque chose de plus liturgique et de plus mystique, quelque chose qui parle davantage aux sens et à l'imagination, en exploitant plus largement les ressources de la poésie, de la musique, de la peinture !

Gardons-nous d'une piété à l'usage exclusif des petits maîtres et des petites maîtresses qui a besoin de transformer les églises en boudoirs pour y cultiver... à l'usage des raffinés, la religiosité aux dépens de la religion. Là une musique et des chants qui vous bercent mollement, les charmes de la peinture et de l'architecture ménagent un doux repos, entre deux plaisirs, aux favoris de la fortune, seuls admis dans ces sanctuaires, tandis que la lumière du soleil tamisée par les vitraux aux plus douces couleurs, ne tombe qu'avec un extrême ménagement sur des paupières délicates que ne rougissent pas souvent les larmes de la repentance (1).

La notion de l'Eglise est de même marquée au coin du spiritualisme et de l'individualisme les plus stricts. La théorie qui fait, ou qui tend à faire de la communauté chrétienne une essence platonicienne, une entité qui existerait en soi, indépendamment de ceux qui la composent, est impitoyablement rejetée. L'Eglise est, elle ne peut être, pour Astié, que l'ensemble des croyants, le peuple des fidèles, la *congregatio sanctorum*. Voici la définition qu'il nous en donne :

Elle est la société de ceux qui, animés de cet esprit apporté sur la terre par Jésus-Christ, s'efforcent de s'en pénétrer toujours mieux et de le faire régner autour d'eux. Pour appartenir à l'Eglise chrétienne, il ne suffit pas d'être membre régulier d'une institution vénérable remontant jusqu'à la Réformation ou jusqu'aux apôtres... Il faut posséder l'esprit de Jésus, il est indispensable d'être entré en communion étroite avec lui (2).

Or, seule une distinction très nette de la société religieuse et de la société civile sauvegarde cette vérité et évite les fictions des établissements officiels qui entretiennent, par leur constitution, la dangereuse confusion de l'ordre de la nature et de l'ordre de la grâce. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, il est vrai, n'a pas été enseignée par Jésus-Christ, pour la bonne raison qu'il n'a rien statué en

(1) *La crise théologique et ecclésiastique*, p. 27. — (2) *La Genève de l'avenir*, p. 9.

ce domaine, mais elle est une conséquence logique de l'Evangile qu'il a prêché. Astié dira même qu'elle est « le dogme par excellence, le dogme *sine qua non* du spiritualisme chrétien » [1].

Quant à l'organisation des communautés chrétiennes, notre auteur la veut aussi souple et libre que possible. Puisqu'il n'y a pas de régime ecclésiastique révélé, puisque le Nouveau Testament ne contient pas de droit canon, les croyants peuvent se grouper comme bon leur semble et doter leurs associations des formes organiques qui leur paraissent les plus adéquates. Mais il est une chose que l'on peut exiger de toutes les Eglises protestantes, c'est qu'elles reconnaissent à leurs membres, particulièrement à leurs ministres et à leurs docteurs, une entière liberté théologique sur la base d'une profession de foi religieuse qui résume le message chrétien en quelques grandes et simples affirmations, chacun gardant la faculté de les interpréter selon ses lumières et au plus près de sa conscience.

Or, cette position qui unit la tolérance dogmatique à la fidélité à l'Evangile, Astié a toujours soutenu qu'elle était celle de l'Eglise libre vaudoise dès sa fondation et que le devoir était sacré de la conserver et de la défendre.

Nos fondateurs, disait-il dans son discours de rentrée de 1876, ont placé à la base de cette Eglise une conception de l'Evangile, claire, positive, mais aussi large, populaire : sans sacrifier en rien les droits imprescriptibles de la foi, elle respecte ceux de la science...

Conservons résolument tout ce qu'il y a de bon dans nos traditions. Nul ne l'ignore, l'Eglise libre a su contraindre à vivre ensemble des tendances ecclésiastiques assez diverses. Aujourd'hui que des questions théologiques viennent solliciter l'attention générale, on saura bien obliger à faire bon ménage et les hommes qui sur la base de la profession de foi commune travaillent à formuler une théologie nouvelle et ceux qui trouvent plus commode et plus sûr d'interpréter cette profession à la lumière des anciens systèmes...

Pour cela, il n'est besoin ni d'une révolution, ni même d'une simple évolution ; la pratique pure et simple de la constitution dans la lettre et dans l'esprit suffit amplement... L'Eglise libre possède une religion, une foi ; elle laisse à chacun de ses membres le soin de se faire sa théologie [2].

*
* *

Arrivé au terme de cet exposé, nous pouvons essayer de formuler un jugement d'ensemble sur l'œuvre et le rôle du maître dont nous

(1) *La crise théol. et ecclés.*, p. 12. — (2) *Ibid.*, p. 17 s.

avons tenu à évoquer la mémoire, à l'occasion du cinquantenaire de sa mort. Paul Chapuis — nous le rappelions au début même de ce discours — rendait à Astié, en 1894, le témoignage d'avoir « illustré de la manière la plus féconde et la plus originale la théologie française ». Cette appréciation est-elle juste ? L'étude à laquelle nous nous sommes livré la confirme-t-elle ?

Que le professeur de la Maison des Cèdres se soit signalé par son originalité, singulièrement par l'originalité de sa personne et de ses allures, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. On trouverait difficilement parmi les théologiens de ce pays une figure qui soit sortie davantage de l'ordinaire, qui ait eu quelque chose de moins conventionnel et de moins académique. Parmi les docteurs graves de son temps, certes ce Jean-Frédéric Astié, de Nérac, devait être une apparition imprévue.

Mais son œuvre a-t-elle été féconde ? A-t-elle enrichi notre patrimoine spirituel ? Si on laisse de côté l'activité du polémiste qui a brillé, en son temps, d'un vif, sinon très pur éclat, que reste-t-il de l'énorme labeur du savant, de tant d'articles, de brochures, de livres sortis de sa plume ?

Une première constatation s'impose, c'est qu'Astié a marqué comme interprète et critique de la pensée religieuse du XIXe siècle. Il a rendu d'abord l'inappréciable service de mettre à la portée de ceux qui, dans nos pays latins, ne lisent pas facilement la littérature d'outre-Rhin, quelques-unes des publications les plus importantes de la théologie allemande. En outre, il a écrit l'histoire du mouvement théologique de chez nous d'une manière vivante et très personnelle qui sans doute prête à discussion, mais qui s'impose par sa franchise, sa netteté et souvent par sa pénétration. On ne peut pas étudier Vinet, Schérer, les représentants de l'Ecole de Strasbourg, Charles Secrétan, sans tenir compte de ses jugements. Enfin, il a laissé un ouvrage qui, plus que tous ses autres écrits, semble assuré de survivre, je veux parler de cet *Esprit d'Alexandre Vinet* que pratiquent tous ceux qui savent puiser à la source de notre tradition spirituelle romande la plus authentique. Astié n'eût-il rien publié d'autre qu'il se serait déjà acquis un titre éminent à la reconnaissance des protestants de langue française.

Mais au point de vue de la construction doctrinale, quel a été son rôle ? Il est plus difficile de le déterminer. Au dire même de ses contemporains qui lui étaient le plus favorables, Astié a formulé

des programmes plus qu'il ne les a réalisés. Lui qui réclamait à cor et à cri un système évangélique nouveau, n'a pas édifié ce système. Il n'a pas laissé de dogmatique. Ainsi que nous l'avons montré, plusieurs articles, et des plus importants du *Credo* sont restés en dehors du champ de ses investigations, du moins si l'on en juge par ses écrits [1]. Il n'a pas attaché non plus son nom à une interprétation personnelle tout à fait originale de quelque doctrine particulière. On ne trouve rien chez lui, me semble-t-il, qui équivaille à la théorie de la double justification d'un Frédéric Godet, à l'idée de l'absolue liberté d'un Charles Secrétan, à la notion d'obligation de conscience d'un Gaston Frommel.

Mais alors par quoi Astié s'est-il signalé dans l'effort théologique de son époque ? Par deux choses principalement : par une défense de la méthode libérale, expérimentale, antidogmatique et par un essai d'interprétation des thèses chrétiennes du point de vue individualiste.

Et, tout d'abord, Astié a combattu dans les rangs des hommes qui, au siècle dernier, ont attaqué l'intellectualisme et ont cherché à substituer au système des autorités extérieures la méthode d'assimilation personnelle de la vérité. Nous avons déjà dit ce que nous pensions de cette tentative, en quoi elle était juste et nécessaire, comme aussi les réserves qu'elle appelle. Il nous suffira d'ajouter ici que ce libéralisme méthodologique pourrait bien reprendre demain un regain d'actualité, lorsque la réaction dogmatique, d'ailleurs opportune, de ces dernières années aura déployé tous ses effets et que les docteurs de l'Eglise devront tourner leurs batteries contre de nouveaux fronts.

Ensuite, Astié a agi sur ses contemporains comme représentant d'un individualisme dont le germe se trouve chez Vinet, mais qui se trouve accentué, exagéré chez le disciple, privé aussi de certains éléments qui lui servaient de contrepoids chez le maître et en assuraient mieux l'équilibre. Evaluer le rôle et l'influence théologiques d'Astié revient, en somme, à apprécier son individualisme. Que faut-il penser de son affirmation de la réalité, de la valeur et des droits de l'individualité ? Est-elle fausse en soi ? Constitue-t-elle une hérésie ? Non, elle forme bel et bien l'un des pôles de la concep-

[1] Il faut se rappeler d'ailleurs qu'Astié était professeur de philosophie et non pas de dogmatique.

tion chrétienne de l'homme, et nous savons trop aujourd'hui à quels résultats diaboliques peuvent aboutir ceux qui la méconnaissent, pour ne pas éprouver de la gratitude envers les penseurs qui l'ont mise en lumière. Mais l'individualisme n'est qu'un pôle de la vérité, le solidarisme en est l'autre.

L'individu n'est pas un absolu, un tout en soi. Il n'existe que dans l'espèce, en fonction de l'espèce. Toute pensée, dès lors, qui tend à isoler l'individu, à le considérer à part, à couper les liens qui le rattachent à la communauté, soit naturelle soit spirituelle, se condamne à une vue incomplète de l'homme et de l'Evangile.

Je ne prétends pas qu'Astié ait ignoré l'aspect collectif, générique de la nature humaine, mais il faut reconnaître qu'il n'en a pas tenu un compte suffisant, preuve en soit, par exemple, sa charge à fond contre la *Philosophie de la liberté* dont il n'a su voir que les spéculations aventureuses, mais dont l'effort pénétrant pour concilier la réalité des individus et celle de l'espèce lui a complètement échappé [1].

Les bornes de ce point de vue individualiste se montrent déjà en anthropologie et dans la doctrine du péché, mais peut-être sont-elles le plus apparentes en ecclésiologie. Astié défend avec une vigueur admirable l'autonomie de la société religieuse, le droit des croyants à formuler eux-mêmes leur foi et à se grouper selon leurs convictions, la nécessité des décisions personnelles à l'égard de l'Evangile, la simplicité et la sobriété du culte. Mais il méconnaît trop le côté objectif, transcendant de la communauté chrétienne comme aussi tout ce qui est tradition, legs du passé, rôle pédagogique de l'autorité, du dogme, de la liturgie. Il conçoit l'Eglise surtout sous l'angle et à l'image d'une libre association qui se constitue et se maintient par l'initiative des croyants individuels. Il ne la voit guère, ou du moins ne la présente guère, sous l'angle d'une création de Dieu en Christ, et le sentiment de l'unité profonde, essentielle de la société des croyants, l'idée de l'Eglise universelle semblent bien à l'arrière-plan de sa pensée. Cela explique que cet avocat convaincu et courageux du *librisme* ait défendu le système des Eglises de professants d'une manière un peu étroite et que l'on ne saurait recommander en tous points.

(1) Voir la « Lettre-Préface » par laquelle s'ouvre *La théologie allemande contemporaine*, p. 55-159.

Il resterait à apprécier le rôle qu'a joué Astié dans notre milieu ecclésiastique. Pour le faire de façon pertinente, il faudrait retracer dans le détail l'histoire de ses démêlés avec les fidèles et les autorités de notre Eglise. Je n'y puis songer, puisque ce serait le sujet d'une étude aussi longue que celle-ci. Je me bornerai à la remarque suivante : La présence parmi nous de ce Gascon impulsif, absolu, au ton tranchant et ironique tout ensemble a été, à certains moments, une cause de souffrance, de trouble, voire d'irritation ; mais elle n'en a pas moins eu quelque chose de providentiel. Elle a obligé notre Eglise à réfléchir, à préciser ses positions, à se prononcer sur quelques-unes des grandes questions qui, périodiquement, se dressent devant la conscience des communautés chrétiennes : questions de l'essence de l'Evangile, de la liberté théologique, du droit des interprétations individuelles de la Parole de Dieu et, ce faisant, elle nous a préservés de l'ankylose. Il se trouve que ce grand casseur de vitres qui avait l'audace de s'écrier en public, face à ses adversaires : « Si je n'existais pas, il faudrait m'inventer », a contribué à aérer et à renouveler l'atmosphère de notre Eglise.

Avec le recul qui est le nôtre aujourd'hui, nous pouvons affirmer, je crois, qu'Astié ne s'abusait pas lorsqu'il faisait à Eugène Bersier cette fière déclaration :

> Mes allures étaient de celles qui devaient particulièrement déplaire aux habitants du pays dans lequel j'ai le privilège de vivre. Et cependant, à la suite de débats solennels, souvent réitérés, l'autorité suprême de l'Eglise a eu la largeur, la charité si l'on préfère, de me maintenir, malgré mes travers, dans la pleine et entière jouissance de tous mes droits de membre régulier de la communauté ecclésiastique. En dépit de tout le mal que je puis lui avoir fait, j'ai rendu, par mes défauts mêmes, un service appréciable à l'Eglise libre. Nul ne saurait l'accuser à l'avenir d'être une coterie théologique ou ecclésiastique. La plus grande liberté dogmatique règne dans son sein sur la base de la profession de foi exclusivement religieuse et morale [1].

Philippe DAULTE.

(1) *L'opportunisme et l'intransigeance*, p. 4 s.